



© Jean-Marc Tjipret

GRET

Professionnels du
développement
solidaire

Le Gret et la ville

Fondé en 1976, le Gret est une association sans but lucratif, regroupant des professionnels du développement solidaire.

Il soutient des processus de développement durable, en milieux urbain et rural, en s'appuyant sur l'équité sociale, la promotion économique et le respect de l'environnement.

Relever le défi de la ville durable

Aujourd'hui et pour la première fois dans l'histoire, plus de la moitié de la population mondiale vit dans les villes. Plus des deux tiers des urbains, soit 2,5 milliards de personnes, vivent dans les pays en développement.

Les situations sont évidemment contrastées d'un continent à l'autre. Mais quatre faits majeurs sont communs aux processus en cours :

- **l'extension et l'aggravation de la pauvreté et de l'exclusion.** Un quart de la population urbaine mondiale vit dans des bidonvilles et ce chiffre est en progression constante. Les villes sont de plus en plus divisées entre quartiers sous-équipés et quartiers résidentiels. Les fractures sociales, économiques et politiques, et les fractures spatiales se renforcent mutuellement ;
- **la globalisation de l'économie et la mondialisation des réseaux d'information génèrent des inégalités croissantes entre grandes et petites villes.** Les premières sont mieux équipées, plus attractives, mieux insérées dans les dynamiques et réseaux mondiaux ;

- **l'importance croissante de la question environnementale** se manifeste à la fois dans ses manifestations globales (changement climatique et ses conséquences en termes de catastrophes naturelles) et locales (assainissement insuffisant et conséquences sanitaires). Les quartiers précaires sont les plus vulnérables. Comment avancer dans des contextes pauvres en ressources ?
- **la recomposition des systèmes d'acteurs qui produisent et gèrent la ville** autour de trois principaux types d'acteurs : les institutions publiques, les habitants-usagers-citoyens et le secteur privé. Le mouvement associatif et les collectivités territoriales décentralisées sont de plus en plus au cœur des dynamiques locales.

S'y ajoute une interpénétration croissante des **mondes ruraux et urbains** via l'exode rural, les migrations temporaires, les médias, les échanges économiques, la décentralisation, l'extension urbaine, etc. Ces dynamiques devraient être mieux connues et prises en compte dans l'action, tant urbaine que rurale.

La lutte contre la pauvreté et les inégalités, l'aménagement équilibré des territoires, de nouvelles modalités de gouvernance et de gestion urbaines, le respect de l'environnement compo-



sent les éléments d'un développement urbain durable. Ils forment le cadre de référence de l'action urbaine dans les pays du Sud.

Notre positionnement : lutter contre la relégation urbaine et assurer un droit à la ville pour tous

Le Gret agit autour d'un axe central : promouvoir l'accès de tous aux services urbains et aux ressources de la ville.

La pression du marché ou des opérations publiques d'aménagement combinée à l'insuffisance des politiques d'habitat social entraînent un mouvement général de **relégation des populations pauvres dans les zones les plus déshéritées** de la ville ou loin de la ville. Au mieux, les opérations de relogement prévoient des aménagements et infrastructures de base, un logement sommaire ou une indemnisation minimale des familles. Ces mesures ne compensent jamais la perte d'une localisation centrale qui facilite l'accès aux services et équipements, à l'emploi, aux réseaux sociaux. Les familles et groupes concernés sont mal armés pour défendre leurs intérêts.

Le Gret œuvre pour que ces populations aient un **accès pérenne aux ressources** (foncières et économiques), aux **services** sociaux et économiques (éducation, santé, services administratifs, culturels, équipements marchands), urbains (eau, assainissement, énergie, transports), au logement, à

des **revenus** et à l'**emploi**, à la **mobilité/proximité** vis-à-vis de la ville, à la **parole**, aux **décisions** sur les programmes et les politiques publiques, à la **sécurité** dans la durée.

Le Gret travaille principalement dans les **grandes villes ou capitales moyennes** (à Nouakchott, Port-au-Prince, Brazzaville, Niamey, La Havane, Phnom Penh, Vientiane, Rabat, Casablanca, Fortaleza)¹ ou dans les **villes secondaires** (Nouadhibou, Aquin, Saint-Louis du Sud, Dolisie, Maradi, Pinar del Río, Antsirabe)².

Avec l'objectif de les inscrire dans des politiques publiques, il met en place ou accompagne des projets ou des programmes dans les domaines :

- **de l'habitat** (sécurisation du foncier, accès au financement, accès à des produits logement adaptés) ;
- **des services urbains** (eau, assainissement, énergie) avec une attention particulière à la promotion de dispositifs durables, sur les plans social, institutionnel, financier et technique ;
- **du développement économique local** (accès à la formation et insertion professionnelles, services financiers et non financiers aux petits opérateurs économiques).

Le **renforcement des acteurs locaux** (société civile, structures d'expertise, collectivités locales, opérateurs économiques) seuls ou en réseau constitue toujours un volet transversal de ses actions sectorielles ou territoriales.

Des savoir-faire, des métiers

Ingénierie technique, sociale et financière des projets et programmes urbains

Le Gret agit en partenariat avec des **acteurs de la société civile et des ONG locales** pour accompagner leurs initiatives dans la perspective de les inscrire dans des politiques publiques.

Ses actions combinent **élaboration de solutions techniques facilement appropriables** par les acteurs locaux, **mise au point de mécanismes de financement** adaptés et **construction**



¹ Respectivement capitales de Mauritanie, Haïti, Congo, Niger, Cuba, Cambodge, Laos, Maroc et Brésil.

² Respectivement Mauritanie, Haïti, Congo, Niger, Cuba et Madagascar.





© Julie Tiptet



© Valérie Clerc

Le Programme Twize, programme d'habitat social réalisé à Nouakchott de 1998 à 2008, était composé de quatre volets : appui à l'amélioration du logement, microcrédit, formation et accompagnement de projets communautaires. Le programme a permis à 7 000 familles d'améliorer leur logement. Il a abouti à la création d'une institution de microfinance cofinancée par l'État mauritanien.

Le programme « Eau potable » à Port-au-Prince : progressivement, 50 quartiers précaires de la ville et presque un million d'habitants se sont vus dotés de dispositifs d'accès à l'eau, gérés par des comités de gestion locaux en partenariat avec le service dédié aux quartiers précaires créé spécialement par l'entreprise publique. L'expérience devrait aujourd'hui être prise en compte dans la réforme nationale du secteur de l'eau en cours, qui devrait formaliser la délégation de gestion aux comités.

Deux programmes de microréalizations urbaines œuvrent à Brazzaville, Niamey et Maradi à l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers urbains (150 projets mis en œuvre au total dans les domaines de l'eau, l'assainissement, les activités génératrices de revenus, les infrastructures publiques locales), au renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale et associative et à la construction du lien entre collectivités et société civile, dans un appui à une décentralisation construite à partir du territoire.

Le projet « Centre d'appui à l'insertion des jeunes de Nouakchott – Cap Insertion » teste un dispositif d'accompagnement à l'insertion des jeunes des quartiers périphériques de Nouakchott (placement en entreprise, formation). Prenant appui sur l'expérience du Programme Twize, il met en relation les jeunes et leurs représentants dans les quartiers, les entreprises et leurs organisations, les organismes de formation professionnelle et les institutions publiques mauritaniennes chargées de ces questions.

Le dispositif FormaVak, mis en place de 2006 à 2009, visait à développer durablement les compétences et les revenus des artisans de la ville d'Antsirabe, à Madagascar, en leur facilitant l'accès à des services de formation adaptés. Plus de 2 000 personnes ont effectué des stages. Un catalogue de formation dans 8 filières proposant plus de 300 modules et associant une vingtaine de prestataires et les institutions chargées de l'éducation et de l'artisanat a été réalisé. Le projet Ifac (Information, formation, appui, conseil) prolonge une partie des activités, dont le Centre d'information technico-économique (Cite) est l'opérateur, en collaboration avec le Gret.



de dispositifs institutionnels de gestion et régulation des services créés. La pérennité des dispositifs mis en place est toujours un objectif des actions, et passe par des espaces de concertation pluri-acteurs, le Gret pouvant jouer **un rôle d'intermédiation**.

Ingénierie institutionnelle, appui aux acteurs publics

Le Gret **appuie également la maîtrise d'ouvrage des acteurs publics du Sud** (collectivités locales, opérateurs et entreprises publics nationaux ou locaux, ministères, administrations). Cela concerne la mise en œuvre d'opérations de restructuration de quartiers précaires, la construction d'outils adaptés d'aide à la décision et de programmation d'investissements communaux mais aussi de gestion urbaine, l'adaptation des réglementations nationales sectorielles (eau, assainissement, logement, foncier).

Études, expertise, production de références, animation de réseaux d'échanges

Le Gret réalise des études, des expertises et des évaluations pour les acteurs de la coopération urbaine, afin de **nourrir le débat public**, orienter les politiques d'aide, améliorer leur efficacité au bénéfice des habitants des quartiers populaires et contribuer à la construction de politiques inclusives.

Le Gret publie également des capitalisations, des études d'impact, des ouvrages techniques et méthodologiques, destinés à tirer les **enseignements des actions de terrain** et à les diffuser, à fournir des références aux opérateurs et aux décideurs, à alimenter la réflexion sur le développement urbain.

Enfin, il anime ou participe à des programmes visant l'échange d'expériences, la confrontation des pratiques et la mise en réseau de porteurs d'innovation. ■

Un accompagnement méthodologique a été fourni à l'Agence de développement urbain de Nouakchott pour le **remembrement-restructuration d'un grand quartier précaire** : la Kebbé d'El Mina.

Un appui a été apporté au holding d'aménagement Al Omrane au Maroc pour la mise en œuvre de démarches de **maîtrise d'œuvre urbaine et sociale** dans ses opérations de restructuration de quartiers dans le cadre du programme national Villes sans Bidonvilles.

Le projet d'appui à **maîtrise d'ouvrage de la communauté urbaine et des communes de Nouakchott**, financé par la région Ile-de-France, met l'accent sur la construction d'outils de connaissance du territoire et d'aide à la décision, la formation des services techniques, et l'identification de projets.

L'étude réalisée pour le MAEE sur *L'action extérieure des collectivités locales en matière de développement urbain*, identifie les enjeux et la plus-value de la coopération décentralisée au développement urbain et a contribué à définir la position du ministère vis-à-vis du cofinancement des actions des collectivités.

Le *Manuel de l'animateur urbain. Les bases du métier*, réalisé à l'issue du Programme de microréalisations urbaines à Brazzaville, est paru dans la collection « Guide pratique » du Gret. Il apporte conseils et outils opérationnels en matière d'ingénierie sociale pour des projets urbains.

L'étude sur *Les marchés fonciers et immobiliers des quartiers informels de Phnom Penh*, publiée dans la collection « Études et Travaux » du Gret, apporte des éclairages sur les dynamiques à l'œuvre dans les quartiers informels de Phnom Penh, les risques, les enjeux, les avancées et les contradictions de l'action publique locale et internationale.

